



Relevé des échanges.

Réunion du Conseil de la Vie Sociale du 30/11/2022

PRESENTS : Mr MILHAROUX, Mr HEUDE, Mr GESTA, Mme GELAS, Mme GOURDIN, Mr SAINT-CRIQ, Mr MONGARDÉ, Mme LAGARDE, Mme DEYRIS  
ABSENT (excusé) : Mme GELAS, Mr RIVIERE, Mr TOULOUSE

Monsieur Alexandre MILHAROUX ouvre la séance en remerciant les membres du CVS de leur présence. Nous validons le compte rendu de dernier CVS.

Monsieur Alexandre MILHAROUX fait lecture de l'ordre du jour :

- Accueil des participants
- Suivi des préconisations du dernier Conseil de Vie Sociale
- Analyse des nouvelles demandes des Usagers
- Calendrier des préventions
- Prochaine évaluation externe
- Organisation de la fin d'année
- Questions diverses

Nous passons au suivi des préconisations du dernier Conseil :

Plusieurs actions ont été menées à la suite des demandes du dernier CVS :

- Les banquettes des trafics sont en cours de réparation.
- Les douches sont détartrées plusieurs fois par an
- La commission « menu » a débattu pour l'amélioration des plats bien évidemment en respectant les limites budgétaires, pour donner suite aux demandes d'avoir plus de frites, des lasagnes, des fruits et légumes de saison par exemple
- Le couloir de l'hébergement est en cours de réfection par les jeunes de l'atelier Peinture (enlever la moquette et nouvelle peinture)
- Dès la fin de la pandémie, nous rediscuterons de la remise en service des serviettes en coton.
- Nous veillerons à vérifier la poussière dans les radiateurs des salles à manger qui peut entraîner un problème de chauffage.
- Les VMC de l'hébergement continuent d'être changé au fil des pannes.
- Sur demande du personnel éducatif, tous les ans, le matériel de cuisine des appartements est complété
- Les luminaires des appartements d'Auch ont été changés pour améliorer la luminosité.

Les nouvelles demandes :

Mr MILHAROUX présente les nouvelles demandes des Usagers.

Après discussion, le CVS retient les demandes suivantes :

- Pour le groupe des 1ères années :
  - Les chambres peuvent être décorées par les usagers.
  - Nous maintiendrons le détartrage régulier des douches.

- Il sera possible de faire une demande pour avoir un lit plus grand en fonction de la taille des usagers (plus 1m90). Il y aura le changement de 35 matelas début janvier (tous les matelas seront remplacés).
- Pour les 2eme année :
  - Il est validé la possibilité de refaire la décoration du Foyer. Il sera enlevé le meuble TV et sera remplacé par des étagères. La TV sera fixée au mur. Les étagères permettront de mettre les jeux de société.
  - La possibilité du changement des couettes dans un plus grand format sera étudié au prochain renouvellement de celles-ci. Dans cette attente il est possible de proposer des couvertures en complément pour ceux qui ont froid.
  - L'achat de plus grandes serviettes de toilette sera étudié mais nous avons actuellement les serviettes prévues en collectivité.
  - La peinture des modules est refaite par roulement en juillet en fonction des plus abimés.
  - Il est prévu de refaire le couloir de l'hébergement début 2023.
- Pour les 3eme année :
  - Un point sera fait début janvier pour remettre les serviettes en coton pour les repas en fonction de la pandémie.
  - L'achat des gants pour l'atelier métallerie a déjà été effectué il y a deux mois. Tous les ans les Equipements de Protection Individuels (EPI) sont renouvelés sur demande de chaque éducateur technique.
  - Les ordinateurs de l'atelier informatique seront contrôlés lors de la venue de la société ARIA car deux ne fonctionnent pas très bien.
- Pour les 4eme année :
  - La demande de refaire la salle de bain du bas est repoussée. En effet celle de l'appartement en face est refaite. Celle de l'appartement du bas (dont la réfection dépendra de contraintes budgétaires) dispose déjà d'une douche (pas de baignoire).
  - Les radiateurs du foyer des 4eme années ont été changés (plus grand). Nous verrons au prochain CVS si les températures du Foyer seront plus conformes aux attentes.
  - Pour la lumière dans les allées des allées proche du foyer des 4eme années, nous essayerons un petit balisage solaire au sol.
  - Le changement des TV ne sera effectué que lorsque celles-ci ne fonctionneront plus.
  - Il est validé le changement du radiateur sur l'atelier éducatif (pâtisserie). Nous effectuerons également des travaux d'électricité en vue de la pose de nouveau matériel (Four, Micro-ondes...)
  - Il est validé l'acquisition de tableaux d'affichage en liège pour les appartements de Pauilhac (hall entrée en haut et appartement du bas). Nous achèterons également une table basse.
  - Achat d'un tableau d'affichage pour la salle à manger 2 des 4eme années.

Mme LAGARDE, infirmière de l'établissement parle ensuite du calendrier des préventions : La liste est distribuée et présentée. Les jeunes de l'IMPRO vont bénéficier de préventions dans les domaines :

- Le port de charge, le bruit, les solvants et produits phytosanitaires
- La santé sexuelle
- La vie affective
- L'hygiène
- Les addictions
- Drogues et l'alcool, conséquences pénales
- Prévention sur les dangers d'internet
- Victimologie routière

Il faudra demander un catalogue à MSA service pour enrichir les propositions des préventions.

Dès le début d'année 2023, Mme LAGARDE va animer un temps de parole sur la sexualité et répondre aux questions anonymes des usagers sur le temps de classe.

Il est également envisagé d'approfondir la problématique du harcèlement scolaire, des réseaux pour compléter les plans d'actions futurs. Il est important que les usagers perçoivent les personnes ressources (infirmière, éducateurs, CVS ...) et il faut rester tous vigilants pour identifier les signaux d'alerte.

Mr MONGARDÉ passe ensuite au thème suivant sur la prochaine évaluation de l'établissement.

La finalité de l'évaluation est d'apporter une réponse pertinente et adaptée aux attentes :

- des personnes accompagnées : connaissance du niveau de qualité d'un ESSMS
- des professionnels : outil de management interne et amélioration des pratiques
- des autorités : outil du dialogue régulier entre la structure et l'autorité, et lors du renouvellement des autorisations d'activité

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS
- un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Le nouveau dispositif s'appuie sur un référentiel national centré sur la personne accompagnée. Il a vocation à être utilisé par les ESSMS (Autoévaluations autonomes) et par les organismes évaluateurs. L'évaluation se traduira par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du Conseil de la Vie Sociale, les professionnels et la gouvernance de l'ESSMS.

Les valeurs portées par le référentiel d'évaluation sont :

- 1- Le pouvoir d'agir de la personne
- 2- Le respect des droits fondamentaux
- 3- L'approche inclusive des accompagnements
- 4- La réflexion éthique des professionnels

Le référentiel d'évaluation contient : 3 Chapitres (l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système), 9 thématiques, 42 Objectifs et 147 Critères (dont 18 impératifs et 139 « standards »).

Une saisie et une génération sera faite sur la plateforme Synaé. L'Autoévaluation sera continue en interne dans l'établissement par le Groupe Qualité et l'évaluation par un tiers sera effectuée tous les 5 ans.

Un point est fait par la suite sur le Conseil de la Vie Sociale. Le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des CVS.

Celui-ci est applicable dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2023. Dans sa composition la moitié des sièges doivent être occupés par des représentants des personnes et des familles. Il doit y avoir une possibilité de représentation des bénévoles et à leur demande des élus du territoire, des personnes qualifiées, du représentant du défenseur des droits ou encore du représentant départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Le Conseil sera associé :

- À l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement (notamment sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance)
- Lors de la procédure d'évaluation de la qualité de l'établissement

Le point suivant abordé est l'évolution de la crise sanitaire. Actuellement tout le personnel de l'IMPRO est vacciné et nous avons eu 47 jeunes sur 50 vaccinés. Nous avons du stock de gel Hydro alcoolique et de masques. Nous avons effectué des tests antigéniques dès l'apparition de symptômes.

Un point est fait ensuite sur les questions diverses.

Il est abordé le sport à l'IMPRO qui est important pour nos jeunes, tel que les RAID VTT (Seignosse du 18/10 au 20/10/22) et les journées ASEI (handball, football, rugby et sélections des jeunes de l'établissement).

Tout au long de l'année il y a eu un partenariat avec le collège Hubert Reeves de Fleurance pour la fabrication de tables par les jeunes de l'atelier MPI.

Pour la semaine des activités tout les usagers et le personnel de l'établissement a fait un voyage au Futuroscope et sur la ville de Bordeaux. Celui-ci fut un succès. Il faut noter qu'il était financé par le Foyer Socio-Educatif et donc le travail des jeunes. Le FSE finance également les sorties et donne un peu d'argent de poche aux jeunes (pécule) en contrepartie des stages non gratifiés par les entreprises.

Les jeunes de l'établissement participent au Téléthon. Il est organisé des ventes sur le marché de Fleurance, une dictée de l'espoir (prêt d'une salle par la Mairie de Fleurance) et une marche du muscle dont les recettes seront au profit de l'association du Téléthon.

La passation des CCP et Titres professionnels du 29/6 au 1/7/22 a permis l'obtention d'un CCP en MPI par Jonathan et du titre de « Métallier » par Thomas.

En complément 4 jeunes ont obtenu une reconnaissance des savoirs faire professionnels (RSFP) avec des entretiens de positionnement le 20/6 et l'épreuve pratique le 18/7/22.

Les sept jeunes présentés au CFG le 9/6/22 au collège Maréchal Lannes de Lectoure l'ont obtenu.

Mr Mongardé entame un débat sur la sobriété énergétique.

Il faudra être vigilant sur les lumières et penser à débrancher les appareils non utilisés pour réduire les consommations d'électricité. L'éclairage existant est renouvelé par l'achat de LED. Le temps d'éclairage la nuit est diminué. Il sera question d'installer de l'éclairage solaire en extérieur. Il faut éviter de chauffer en laissant les fenêtres ouvertes. Actuellement une étude énergétique est en cours. Nous attendons la venue de l'entreprise Justumus pour une étude pour la pose de pompes à chaleur. Nous attendons également un devis pour la pose de panneaux photovoltaïques. Un service du conseil départemental a fait une étude pour le chauffage au bois qui demanderait un investissement de 940 000 euros. Les canalisations actuelles sont à refaire dans l'établissement.

Nous contacterons le syndicat départemental de l'énergie du Gers pour une éventuelle intervention. Il faudra également essayer de limiter le temps des douches de la part des usagers avec peut-être l'installation de minuteurs.

Ensuite un état des investissements réalisés depuis le dernier CVS est fait : une passerelle a été installée au lac, la rénovation d'une salle de bain sur les appartements de Pauilhac, du matériel pour l'entretien des espaces verts et les travaux sur les appartements d'insertion d'Auch. Il y a des travaux en cours pour l'agrandissement des vestiaires de l'atelier Ouvrier du Paysage et pour la réfection des couloirs de l'hébergement.

Il a été également validé lors du dernier CSE, l'aménagement du bois de sainte Thérèse avec la création d'un parcours sportif. L'établissement investira dans des agrès tels que : des barres parallèles, des barres fixes, une table d'abdominaux, une poutre d'équilibre, des échelles de sauts, des pas de géants et une barre de traction.

Pour clôturer ses échanges, un point est fait sur l'organisation de la fin de l'année scolaire en espérant que l'évolution de la pandémie nous permettra d'accueillir les familles.

Pour conclure, Mr MILHAROUX remercie tous les participants du CVS pour ce moment d'échange. En l'absence de nouvelle question, la séance est levée.

Pauilhac le 30/11/2022

Le Président  
Alexandre MILHAROUX



Le Directeur  
Denis MONGARDÉ

